

INFO-PECHE No 37 - décembre 2003 (gratuit)

Dans ce numéro ...

Éditorial

Peut-on espérer une amélioration de la pêche en rivières à Genève ?

Lettre ouverte

Fréquentation des rivières, oiseaux piscivores et vidanges de Verbois: trois problèmes qui préoccupent l'AGSP.

P'tites Nymphos

Toujours attendues et bien lues !

Température

Mise au point par JP MOLL sur les mesures de température dans la Versoix

Pêche en Mongolie

Ombres, Truites Lenok et Taimen par Richard BLOCH

Publi-Reportage

SIG nous confie ses constats sur le suivi de la vidange de Verbois

Pêches de contrôle

L'Allondon va mieux et la Versoix inquiète.

Adhésion à l'AGSP

Rejoignez-nous !!

Éditorial

Permis de rêver ?

Genève et sa région, paradis de la pêche en rivières dans 10 ans ? "Un beau rêve qui risque de le rester" me direz-vous. Pas si sûr ! Depuis bientôt 6 ans, une volonté politique sans faille nous prouve que des actes peuvent suivre les paroles.

On dit souvent que les rivières du bassin franco-genevois ont "touché le fond". Mais quand on touche le fond, il ne reste qu'à remonter la pente et l'espoir est permis; en voici plusieurs raisons:

- Pour l'**Allondon**, dans le cadre du contrat-rivière Pays de Gex-Léman, le raccordement (début 2006) du réseau des eaux usées de la région gessienne va nettement améliorer la qualité de l'eau de cette rivière, jadis si poissonneuse.

- La **Versoix** contribue depuis quelques années au repeuplement de la truite lacustre en proposant plusieurs kilomètres enfin accessibles aux géniteurs lémaniques grâce à la construction de 5 passes à poissons sur son parcours genevois.

- Le **Foron**, dont l'accès aux pêcheurs genevois est pour le moment interdit, pourrait dans le cadre du contrat-rivières, venir augmenter les kilomètres de rivières piscicoles du canton.

- La future levée de l'interdiction de la pêche sur l'**Aire** (dès 2005 ?) devrait marquer d'une pierre blanche l'ambitieux programme du contrat-rivière du genevois.

Le programme 2002-2005 de renaturation des cours d'eau genevois mérite tout notre soutien car son important volet piscicole nous permet d'envisager un avenir meilleur pour la pêche à Genève.

Il est donc permis de rêver ... et d'y croire !

Maxime PREVEDELLO - président AGSP

Lettre ouverte de l'AGSP

L'emprise toujours plus inquiétante des divers "utilisateurs" de nos cours d'eau, les effets très néfastes des oiseaux piscivores sur les populations de truites et d'ombres, les vidanges triennales de Verbois: voilà trois grandes préoccupations actuelles de l'Association Genevoise des Sociétés de Pêche. Nous vous communiquons ci-dessous le contenu de la lettre que nous avons fait parvenir, fin juin 2003, au président de la Commission de la Pêche. Ce courrier a pour but d'alerter nos édiles au sujet de problèmes qui risquent de devenir insolubles si nos autorités politiques et administratives ne les prennent pas au sérieux ... très rapidement !!

(Nos propositions seront abordées dans le prochain INFO-PECHE)

Monsieur le président, cher ami,

Alors que la Commission de la Pêche (CP) s'est prononcée sur les propositions de modifications de la réglementation de la pêche en rivières, nous voudrions vous faire part, ainsi qu'aux membres de la CP, des préoccupations de l'AGSP concernant la problématique de la pêche dans notre canton et les solutions que nous espérons pouvoir y apporter pour l'avenir.

En effet, dans le cadre de l'introduction de cette nouvelle réglementation, il nous apparaît indispensable que cette dernière soit accompagnée de mesures concernant le milieu et les autres utilisateurs des espaces naturels que nous fréquentons. Autrement dit: cela n'a pas de sens d'introduire une réglementation de la pêche plus protectrice alors que l'on continue à sous-estimer les problèmes posés par les autres **utilisateurs de milieux sensibles**, les **vidanges dévastatrices de la retenue de Verbois** ou les **oiseaux piscivores**.

Il est important que tous les membres de la CP, mais aussi nos partenaires associatifs et institutionnels, prennent conscience des efforts que les pêcheurs ont consentis depuis de nombreuses années afin de préserver et soutenir le cheptel piscicole. Pour ne citer que le nombre de captures autorisées ainsi que les tailles légales pour les salmonidés, nous sommes passées de 10 poissons capturables **par jour** en 1987 à 10 poissons capturables **par mois** dès 2004. En 1987, la taille légale de la truite était fixée à 23 cm dans tous les cours d'eau alors que dans le prochain règlement nous tiendrons compte des études dont nous disposons et l'appliquerons de manière différenciée. En effet, cette taille de capture s'échelonne de 35 cm pour le Rhône, 33 cm pour l'Allondon, 30 cm pour la Versoix et 25 cm pour les petits cours d'eau (Seymaz, Drize, etc..).

Signalons aussi que les pêcheurs genevois ont accepté depuis de nombreuses années de noter sur un carnet leurs captures afin de permettre un suivi statistique de leurs prélèvements. Aujourd'hui, un nouveau carnet est proposé. Ce dernier permettra d'encore mieux évaluer la pression de pêche en introduisant la notion de secteurs de cours d'eau. Il permettra aussi d'estimer d'éventuelles dégradations sectorielles et de mieux cibler les repeuplements lorsqu'ils s'avéreront nécessaires.

Il faut relever que les pêcheurs ont également investi beaucoup de leur temps et énergie sur le terrain en assumant la gestion de canaux et ruisseaux-frayère afin de soutenir le repeuplement naturel de la Versoix et de l'Allondon.

Bien entendu, ces efforts, parmi d'autres, ont été grandement influencés par la dégradation constante de la qualité générale de nos cours d'eau. Des décisions politiques courageuses suivies de réalisations concrètes sur le terrain nous permettent d'espérer des jours meilleurs, et c'est dans cette optique que nous formulons les remarques, demandes et propositions ci-jointes.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier et en vous priant d'en transmettre le contenu aux membres de la CP ainsi qu'aux autorités compétentes, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, cher ami, à l'expression de nos meilleurs messages.

Pour l'AGSP: Maxime PREVEDELLO - président



P'TITES NYMPHOS

GTP: 3e édition de l'opération "nettoyage d'un ruisseau transfrontalier"

C'est déjà la 3e opération de nettoyage d'un cours d'eau transfrontalier qui fut organisée par le Groupement Transfrontalier des Pêcheurs le **samedi 4 octobre 2003** au bord du ruisseau recevant les eaux de la STEP de Divonne. Après Thoiry et Gex, ce fut au tour de l'AAPPMA de Divonne de nous accueillir à bras ouverts. Après un nettoyage des lieux qui permit de découvrir à quel point certains ruisseaux ressemblent à des décharges à ciel ouvert, l'aménagement de deux petits secteurs de cours d'eau fut réalisé par les pêcheurs volontaires français et suisses. Plusieurs rondins de bois furent fixés dans le lit du ruisseau au moyen de pieux métalliques de manière à créer des déflecteurs de courant et des zones favorables pour la fraye des truites (écoulement laminaire et profondeur d'eau suffisante). Un grand merci à tous les participants volontaires pêcheurs des différentes AAPPMA et en particulier à Dimitri JAQUET, le nouveau technicien rivière genevois dont les conseils pour l'aménagement et le travail furent précieux. Cette matinée se termina par un pot de l'amitié offert par la commune de Divonne à la salle des fêtes.

La truite de Flore



Aidée par son papa Stéphane, Flore PRATOLINI a capturé cette magnifique truite dans le Rhône en aval de Verbois ... quelques semaines avant la vidange 2003. Félicitations à la jeune disciple de St Pierre dont le beau coup de ligne (3.1 kg pour 69 cm) en fera pâlir plus d'un ! Et pour ne rien gâcher, le poisson fût délicieux à déguster. Que demander de plus ?

Merci Jacques !

L'ancien responsable du Service de Renaturation des cours d'eau, Monsieur Jacques LOTTAZ, prend une retraite bien méritée après de longues années de bons et loyaux services au sein de l'Etat. L'AGSP s'associe au Département de l'Intérieur pour féliciter et remercier M. LOTTAZ pour son investissement en faveur des rivières genevoises.

Cormorans nicheurs: la Fédération Suisse de Pêche n'en veut pas !!

C'est lors de la séance du Comité central du 27 septembre 2003 que les représentants des associations et fédérations cantonales de la FSP ont manifesté une grande fermeté au sujet de la nidification estivale des cormorans en Suisse. La réponse est simple : **pas question !!!** Quelques couples de cormorans ont déjà commencé à nicher durant l'été dans la réserve du Fanel sur le Lac de Neuchâtel et ces oiseaux se rendent sur le Doubs pour pêcher. Dans la région de Berne, on a également dénombré près de 140 cormorans sur l'Aar dès la 2e moitié du mois d'août déjà. Ces oiseaux nichant durant l'été ne pourront bientôt plus être maîtrisés si rien n'est fait. Les milieux ornithologiques semblent décidés à "naturaliser" les cormorans en Suisse et, de leur côté, les pêcheurs ne peuvent admettre qu'ils mettent en péril des populations piscicoles déjà menacées. Une lettre en ce sens a été envoyée à l'Office Fédéral de l'Environnement des Forêts et du Paysage (OFEP). Affaire à suivre

Gonflé le Simon !

Le conseiller national PDC valaisan Simon EPINEY défend bec et ongles les producteurs d'électricité hydraulique. Il a même déposé dernièrement une initiative parlementaire visant à introduire une réglementation permettant aux cantons de **déroger** aux débits résiduels minimaux prescrits à l'article 32 de la Loi fédérale sur la protection des Eaux. Autrement dit à **les autoriser à restituer encore moins d'eau** au lit naturel des cours d'eau court-circuités par les retenues et barrages d'installations hydroélectriques. Ces cours d'eau souffrent déjà d'un manque d'eau chronique et M. EPINEY voudrait qu'on ferme encore un peu plus le robinet !! C'est le délire intégral !! Les pêcheurs ne peuvent pas rester inactifs face à de telles menaces. À suivre aussi ...

Pêche lémanique

(Source : **Terre et Nature** du 3 juillet 2003) Souvenez-vous, en octobre 2002 la commission internationale sur la pêche dans le lac Léman avait légiféré au sujet de l'utilisation de poissons d'appât vivants en interdisant l'utilisation de cette technique pour la pêche depuis le bord. Cette décision avait soulevé le tollé auprès des pêcheurs qui ne disposent pas d'une embarcation et nos décideurs éclairés ont été contraints de modifier à nouveau la réglementation. La nouvelle teneur est la suivante : « *L'utilisation de poissons d'appât vivants est autorisée à partir de la rive ou d'une embarcation non mue volontairement et seulement pour la pêche au moyen du fil dormant ou de la ligne flottante, dormante et plongeante, à l'exception de la gambe. Les poissons d'appât vivants utilisés avec une ligne ne doivent être attachés que par la bouche* ». Voilà qui corrige une inégalité de traitement entre les pêcheurs lémaniques. Bonne décision !!

Klondike

(Source : **Genève Home Informations** du 16-17 juillet 2003) Pour le « roi des canards », comme se nomme le GHI, l'orpaillage est une passion pour toute la famille ! Avec le titre ronflant : « Fabuleuse ruée vers l'or », l'article de Dominique LEVALLON vante les mérites de cette activité nature et cite même le cas d'un heureux chercheur d'or ayant trouvé près d'un kilo du métal précieux dans la région de la Surselva. Nous on veut bien, mais il faut aussi rappeler que cette activité n'est pas sans conséquences sur l'environnement aquatique. En effet, le creusement de plusieurs centaines de kilos de gravier dans le lit même d'une rivière met en danger les populations des nombreux animaux qui vivent sur le fond ; sans compter l'augmentation de la turbidité de l'eau suite au lavage desdits graviers. Rappelons qu'à Genève toute activité d'orpaillage est soumise à autorisation du SFPNP et qu'elle n'est possible dans les petits cours d'eau qu'à partir du troisième samedi du mois de mai (ouverture de l'Ombre). Enfin, l'orpaillage fut interdit durant cet été 2003 suite aux débits extrêmement faibles provoqués par la sécheresse du siècle. À bon entendeur ...

NON ! Les lois de la physique ne sont pas chamboulées !!

Dans l'INFO-PECHE No 36 je vous relatais ma constatation concernant la variation de température de la Versoix, sous le titre , **"Mais au fond elle n'est pas si froide"**, qui bousculait certaines lois de la physique.

Ce constat m'a poussé à rechercher dans diverses directions les causes de cette anomalie (densité en fonction de la dureté, variation de densité liée à des modifications de vitesse donc de pression, l'effet dû à l'évaporation; le tout en relation avec la variation de densité due à la température). La mise en cause du thermomètre fut levée après contrôle des valeurs thermiques données par la sonde et lue sur l'affichage.

Cherchant à comprendre d'où pouvait provenir cette anomalie, je décidai d'effectuer tout une série de mesures, du fond vers la surface ainsi que transversalement, soit une mesure tous les cinq centimètres, verticalement sur soixante centimètres, horizontalement sur deux mètres et demi. Mon attention se porta sur la régularité de la baisse de température au fur et à mesure que je sortais le câble de la sonde de l'eau. Alors, je refis une série de mesures en laissant le câble plongé dans l'eau et en faisant varier la sonde, du fond vers la surface. Et là, aucune variation de température.

De retour à la maison, j'entrepris toute une série de mesures dans le lavabo avec de l'eau coulant en permanence pour assurer une meilleure stabilité (tout en contrôlant la température avec deux autres thermomètres). Le câble fut plongé en entier dans l'eau froide, dans l'eau chaude, soumis à un courant d'air chaud mais toujours en maintenant la sonde dans la même condition.

Je compris que la variation de température était influencée **par la longueur immergée du câble** dans l'eau et cela indépendamment de la température dans laquelle il est plongé et l'air qui souffle sur le câble reste sans effet sur la mesure de la température. En l'occurrence seules les mesures de surface se révèlent correctes. Les lois de la physique sont sauvées, OUF !!

Jean-Pierre MOLL

2003 – PECHE EN MONGOLIE

UN VOYAGE PEU COMMUN

C'est à l'aube du 4 août 2003 que nous retrouvons les amis qui partent pour la Mongolie. Un séjour de pêche, imaginé il y a plusieurs mois et concrétisé, avec tous les rêves que cela comporte, à la fin de l'année 2002.

Sept compères doivent se retrouver dans les steppes de ce pays inconnu accompagnés d'un guide, d'une interprète, de deux chauffeurs et d'une cuisinière. A part le parcours Genève-Paris dans un avion flambant neuf de la compagnie Swiss, nous allons voler sur des zincs parfois en perdition côté présentation.

De Paris à Moscou, le voyage se passe sans encombre dans un Tupolev d'Aeroflot. De Moscou à Oulan-Bator, nous montons dans un avion beaucoup plus petit et d'un âge canonique. Malgré tout, le voyage se passe agréablement si l'on considère que bien d'entre nous doivent placer leurs grandes jambes dans le couloir.

Deux jour dans la capitale de la Mongolie nous permettent de découvrir un musée d'art et d'histoire qui n'a plus rien de contemporain, la résidence du dernier roi de Mongolie, le mont de l'amitié Mongolo-Russe et un magnifique spectacle chanté par une troupe qui sait nous faire vibrer aux sons de leurs instruments, de leurs chansons et des étonnants chants de gorge chers à la Mongolie.

Vingt heures de patience plus tard, nous pouvons enfin grimper à bord de l'avion qui nous emmène vers notre destination. Si la carlingue paraît tout à fait rassurante, l'intérieur de notre appareil révèle quelques lacunes. Le dossier des sièges est branlant, l'air conditionné est inexistant, les ceintures de sécurité, s'il y en a, sont toutes collantes et la présentation pour la sécurité est imaginaire ou alors elle a été émise en langue mongole.

Malgré tout, le voyage se passe sans encombre et nous atterrissons à Morone, ville située au nord-est du pays. Quelle surprise de voir cet aéroport, alors même qu'il reçoit d'assez gros porteurs, il n'est guère plus grand que celui de Prangins. Nous n'irons pas visiter la ville, le départ pour notre site de pêche se passe de suite.

Les deux chauffeurs, qui ne parlent que la langue du pays, chargent les 4x4 pour un périple en montagnes russes de plus de deux heures. Après 3/4 d'heure de route, nous sommes gratifiés d'un arrêt au sommet d'un petit col. Un amas de pierre représente un dolmen qu'il faut contourner trois fois en lançant une pierre à chaque tour afin de se porter chance et de faire un vœu. Nous avons également eu droit au premier bol de lait de jument fermenté... Ce n'est pas mauvais, c'est un breuvage doux et amer en même temps. Nous n'en abusons pas afin d'éviter de trop fréquents arrêts.

Puis reprise de la route pour environ 1 heure et demi, la piste n'est pas mieux carrossée, elle est même parfois impraticable, il faut emprunter les pistes annexes qui ne sont elles même pas en meilleur état. Avant d'arriver à notre campement, nous traversons le village de Allag-Erdene, village constitué de petites maisons en bois. Là, quelques commerces locaux où il se vend de tout.

Après le passage de la rivière **Eg** par un pont en bois doublé de planches et pour lequel nous devons payer un droit de passage (une cigarette suffit ce jour), un morceau de piste nous emmène par monts et par vaux pour atteindre notre campement. Nous sommes accueillis par la cuisinière Chemgé et notre aide de camp. Evidemment, les retrouvailles de nos Mongols sont des moments de rigolades. Ce sont vraiment des gens agréables et sympathiques... Ils ne font que rigoler à chaque moment.

Le campement est planté sur les hauteurs de la rivière, il est délimité par des cailloux bien alignés et les véhicules ne dépassent jamais cette ligne. Un "P" détermine le parking. Il y a 5 "*yourtes*" ou plus exactement des "*gers*". Une pour la cuisine et les accompagnateurs, une comme mess et trois pour notre couche et réduire nos effets. En retrait, des toilettes ont été construites, elles sont faites de planches et à l'intérieur, il y a de rées WC avec eau courante depuis un gros fût de deux cents litres. Un groupe électrogène nous fournit le courant et donne la possibilité à nos hôtes de regarder des films à la télé. Le luxe quoi ! Pour la douche, nous avons apporté des récipients en plastique qui chauffent au soleil. Nos Mongols vont nous confectionner quelque chose pour le lendemain. Autrement, il y a la rivière et ses 12 à 13 degrés de température. Pour ma part, je m'y rendrai tous les matins pour un nettoyage succinct.

Dès notre arrivée, il est 17h00 et nous montons nos lignes pour tenter de séduire quelques Ombres qui gobent dans le bras en contrebas du camp. Il faut peu de temps à Cédric pour trouver la bonne nymphe, quant à nous, notre dévolu se pose sur de "gros machins" tentant de ressembler à des sauterelles. Nous en avons tous pris un ou deux.



**Le très beau Taimen
capturé par Yvan ... un
poisson "mythique" et
pourtant bien présent
dans les eaux de
Mongolie.**

Le repas du soir est constitué de "*buus*" (sorte de gros ravioli) de mouton et de bœuf, de choux et de légumes. Un morceau de fromage termine le tout. Quelques histoires drôles agrémentent la soirée et nous allons passer notre première nuit dans notre nouveau logis. Il n'y a pas un bruit et le ciel est étoilé comme on ne le voit plus chez nous.

Les jours suivants sont consacrés à la pêche uniquement. Plusieurs sites nous sont proposés pour démontrer nos capacités à taquiner ces magnifiques poissons que sont les Taimens, les truites Lenok ainsi que les Ombres. Quels plaisirs nous avons eu: si les Ombres ne sont pas très farouches car ils ne connaissent pas trop nos mouches et nos hameçons, les Lenok, beaucoup plus grandes, nous posent quelques problèmes.

A la mouche, nous devons, dans un premier temps nous contenter des Ombres en bordure. S'il est très facile de tromper les spécimens de vingt à vingt cinq centimètres, nous devons mettre plus de finesse pour les gros Ombres. Malgré tout, en fonction des gobages, nous pouvons traquer des poissons de quarante à cinquante-cinq centimètres. Quand un de ces poissons prend votre mouche, vous avez intérêt à être prêt, son démarrage est très rapide, même s'il n'est pas très puissant. Puis, tout à coup, alors que vous cherchez les gros Ombres, un gros remous peut se produire... Il ne faut pas ferrer de suite, une seconde d'attente puis une traction sur votre soie. Bon sang, ce poisson doit être énorme, le fil part au fond en embarquant une bonne quantité de soie. Malgré une grosse pression sur la canne, le fil s'écoule encore. Il n'est pas encore temps de tout brider, il faut lâcher encore un peu en attendant que votre prise se stabilise. Après plusieurs coups de gueule, vous pouvez enfin commencer à reconquérir votre prise... Elle n'est toujours pas dans l'épuisette, il faut garder son calme et prendre la main sur votre combattante. Après une bonne lutte presque inégale, vous voyez enfin la bête. Elle dépasse largement les soixante centimètre, elle se trouve à quelques brasses de votre main qui se tend pour retirer la mouche du bec de l'animal. Vous êtes d'autant plus concentré que le copain est en train de filmer votre action. Pour bien faire il faudrait tenir ce magnifique poisson dans les bras. Mais voilà, la tension est telle que vous avez un geste un peu plus brusque et votre adversaire s'en va avec votre mouche comme broche sur la bordure de sa lèvre. Dommage, mais ce n'est que partie remise. Seul le caméraman n'a pas pu terminer comme il se doit son ouvrage.

Le repas de midi est pris en compagnie des chauffeurs à coté des véhicules, nous retrouvons les repas typiques de Mongolie constitués d'un plat unique de tous les ingrédients nécessaires, viande – légumes – pâtes, patates ou riz. C'est très bon et nourrissant. Une fois de plus, nous devons reconnaître que notre cuisinière est à la hauteur. Lors des repas, c'est l'occasion de refaire le début de la journée, de sourire des mésaventures des uns et d'apprécier les réussites des autres. Même les chauffeurs participent à la fête en riant de nous voir avec des mines plus ou moins différentes.

La journée touche à sa fin, les bras deviennent engourdis et aucun d'entre nous ne semble vouloir pêcher encore longtemps. Nous savons qu'il faut plus d'une demi-heure pour rentrer au camp... De fait, le retour est décidé. Il est 19h00.

Lors de la deuxième journée, nous apprenons à chasser avec beaucoup de facilité les Lenok et les Ombres. C'est vers les 11 heures du matin que les gobages prennent de l'importance, à partir de ce

moment, nous ne pêchons qu'en sèche. Les poissons de plus de soixante sont légion. Les Ombres sont de magnifiques spécimens et il n'est pas rare d'en toucher de plus de cinquante centimètres. Le soir à l'apéro, nous racontons nos anecdotes avec plaisir.

Mais sacré bon sang !! Où se trouve ce poisson mythique dont tout le monde parle ? Il n'y en a pas ou ce ne sont que des histoires racontées ! Mes rêves étaient portés dans des endroits inconnus à la recherche de ces bestioles quand soudain des cris me parviennent des buissons en contrebas de mon poste... Taimen ! Taimen !, Taimen ! C'est Dimitri qui en a accroché un. La canne plie à se rompre, il a du mal à le tenir, et même qu'il relâchait ce qu'il fallait, la bête embarquait tout son fil. Une fois dans le courant, la tension diminue, Dimitri peut reprendre son souffle, Taimen ! qu'il me redit. Je ne te dis pas, ça tire fort ! Après plusieurs sauts hors de l'eau avec la gueule grande ouverte et les ouies toutes déployées, après plus d'une demi-heure de combat, il est dans l'herbe sur le talus pour la mesure: 89 cm, une belle pièce !

Le Taimen est en fait un Huchon de la famille des salmonidés et il peut mesurer plus d'un mètre cinquante. C'est un magnifique poisson très bien profilé. Nous ne sommes pas venus en Mongolie que pour ça, mais nos espoirs secrets, c'est d'en prendre au moins un chacun.

A la fin du séjour, nous n'étions que trois à ne pas avoir pris de Taimen, mais le plaisir d'aider Dimitri, Yvan ou encore Gérard à les sortir de l'eau et à les filmer, nous a largement apporté notre lot de satisfactions. Nous pouvions nous en retourner l'esprit content et la tête pleine de souvenirs.

Une chose est sûre, cela ne m'étonnerait pas que je retourne là-bas une prochaine année. Un tout grand merci à ceux qui nous ont entourés à cette occasion. Byambaa, Chemgé, Schumi, Barichello et Roger notre aide de camp.

Richard BLOCH Novembre 2003



décors

BERNARD DELPIANO

EVENEMENTS VITRINES FRESQUES THEATRE PUBLICITE
1, Grand'cour 1256 Troinex Tél. & fax 022 / 784 36 79

«A chacun de choisir sa couleur»

Faut-il rappeler que la vidange permet d'évacuer une énorme quantité de sédiments afin d'assurer la sécurité des riverains de la Jonction mais est aussi une opportunité pour effectuer les réparations et opérations d'entretien du barrage de Verbois, principal fournisseur du produit Vitale Bleu ?

Elle engendre inévitablement des impacts sur l'environnement : d'une part à cause de l'abaissement rapide des lignes d'eau du Rhône entraînant des modifications abruptes notamment au sein des habitats piscicoles, et d'autre part en raison de l'augmentation des concentrations en matières en suspension (MES) dans l'eau du Rhône pendant la vidange.

Dans un esprit de transparence et d'eco-efficacité, SIG a pris le maximum de mesures visant à minimiser ces impacts afin d'augmenter la capacité d'accueil pour l'avifaune et les poissons et de créer des zones de calme avec des conditions physico-chimiques acceptables.

On peut affirmer que les résultats obtenus cette année sont en nette progression. Parallèlement de nouvelles constatations viennent alimenter le débat : les poissons du Rhône immergés pendant toute la durée de la vidange dans une nasse à l'entrée de la passe à poissons peuvent résister aux conditions physico-chimiques qui règnent en aval du barrage de Verbois pendant la vidange. De même, la passe à poissons de Verbois était réempruntée dès le lendemain de la vidange, ce qui prouve que des espèces peuvent se maintenir dans la retenue de Chancy-Pougny durant les chasses.

Bien que nous étudions la possibilité d'espacer ces opérations ainsi que des procédés alternatifs aux vidanges, plusieurs aménagements seront réalisés ces prochaines années sur le Rhône, comme la création de nouvelles roselières, lagunes et frayères.

Enfin, rappelons que SIG met à disposition de ses clients trois nouvelles énergies électriques 100% renouvelables s'inscrivant dans une démarche de développement durable. Parmi celles-ci, SIG Vitale Vert qui a une très forte valeur écologique et dont le label de certification n'autorise pas la pratique des vidanges.

De plus, pour chaque kWh de cette énergie achetée, il est versé 1 cts à un fonds Eco-électricité qui est administré par le Comité genevois pour l'utilisation du Fonds Eco-électricité (COGEFé) constitué de représentants de SIG, de l'Etat de Genève, d'associations de pêche et de protection de l'environnement. Ce fonds est utilisé pour mener à bien des mesures environnementales sur le Rhône et ses affluents et permet ainsi d'augmenter la valeur écologique des cours d'eaux genevois chaque année.

Il appartient donc à chacun de choisir la couleur de son énergie...



Pêche de sauvetage dans la passe à poissons de Verbois durant la vidange 2004.

Contact : Cellule Environnement-Rhône - damien.sidler@sig-ge.ch

Présentation des résultats des pêches électriques de contrôle sur l'ALLONDON ET LA VERSOIX, au bord de l'étang des Bouvières

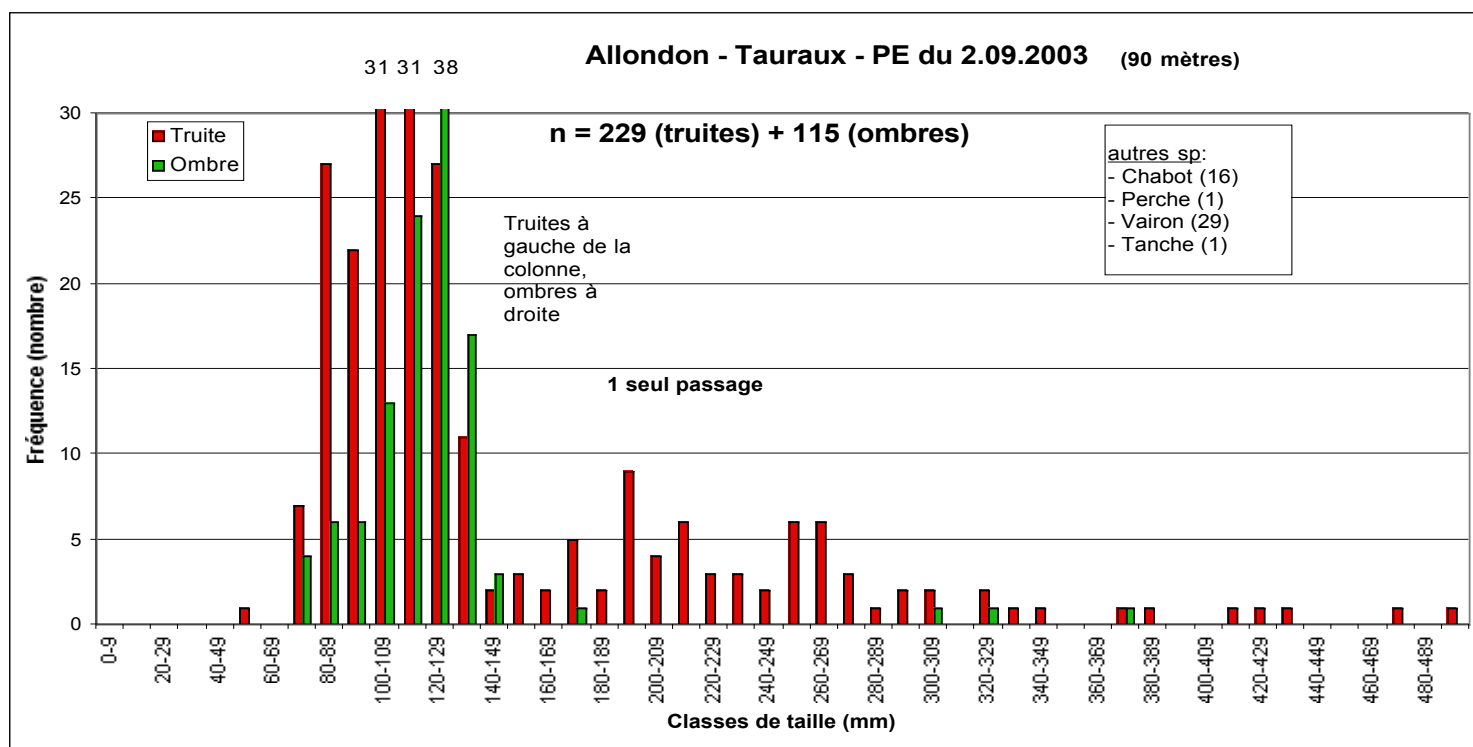


Sur la photo (de g. à dr.) :
 Gilles MULHAUSER (directeur du SFPNP), Emmanuel FARINOLI (CP), Jean-Daniel PILOTTO (bureau GREN),
 Dimitri JAQUET (technicien rivière au SFPNP), Jean-Luc HONEGGER (CP), Christophe HAYOZ (président CP),
 Denis PATTAY (Ichtyologue au SECOE), Maxime PREVEDELLO (président AGSP)
 Ne sont pas sur la photo : Stéphane ZBINDEN (bureau GREN), Michel FAVRE (CP)

(M.P.) C'est au bord de l'étang de pêche des Bouvières que les responsables du bureau GREN ont présenté en « primeur » les résultats des différentes pêches d'inventaire réalisées au début septembre 2003 sur l'Allondon et la Versoix. Ci-dessous les conclusions fort utiles de ces études.

Allondon : secteur ayant subi la pollution de l'été 2001

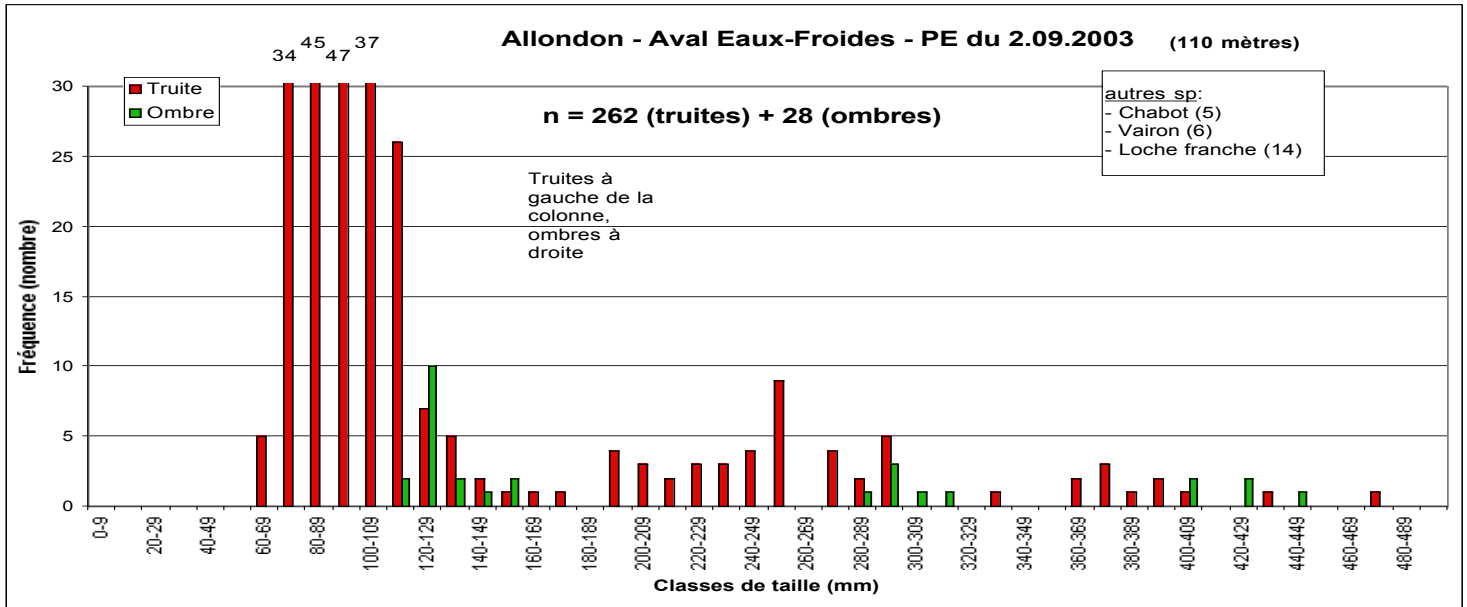
On peut affirmer que les repeuplements réalisés en avril et juillet 2002 ainsi qu'en avril 2003 ont démontré leur efficacité. Les poissons ont bien résisté à des épisodes défavorables comme la crue trentennale de novembre 2002 ou la sécheresse exceptionnelle de l'été 2003. En effet, on constate le retour de la Truite mais aussi de l'Ombre sur presque tous les secteurs contrôlés, et la répartition des classes d'âge est plus conforme à une population équilibrée. Pour l'avenir, GREN recommande de reconduire encore une année la réglementation protectrice adoptée en 2002 et 2003. Une troisième campagne de repeuplements au moyen d'alevins et pré-estivaux est préconisée afin de rétablir les 3 générations de truites anéanties par la pollution d'août 2001. Enfin, les biologistes soulignent que la participation des pêcheurs à ces repeuplements apparaît comme un facteur de réussite décisif car elle a permis une répartition optimale des truitelles sur tout le linéaire du cours d'eau, ce qui est une condition essentielle à la bonne



implantation des poissons déversés.

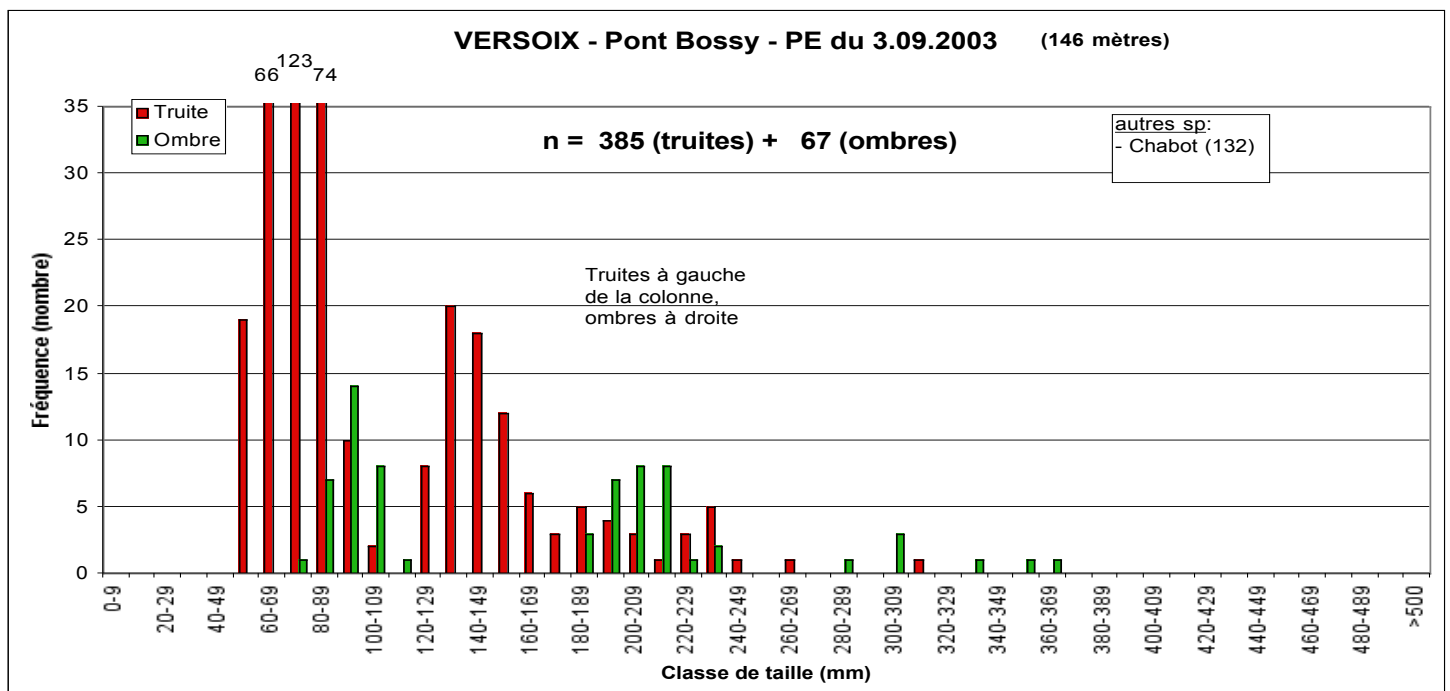
Allondon : parcours « mouche »

Malgré 2 troncs qui ont rompu leurs fixations et dérivé vers l'aval, les aménagements réalisés sur ce secteur ont bien réagi à la crue exceptionnelle de mi-novembre 2002. Les pêches électriques de contrôle ont révélé une très sensible augmentation du stock piscicole, en particulier pour les poissons adultes. Ces poissons de grande taille contribuent probablement de manière significative au repeuplement naturel de l'Allondon bien en amont du parcours mouche, notamment pour les ombres. La fréquentation de ce parcours par les pêcheurs est en nette augmentation ce qui confirme la pertinence de ce type de gestion. On souligne cependant que l'importante pression humaine liée aux activités récréatives (baignade, construction de barrages, etc.) constitue sans doute un facteur limitant pour le développement des populations piscicoles. Pour le futur, les biologistes de GREN proposent des aménagements plus légers mais néanmoins efficaces ainsi que la poursuite de la gestion différenciée sur ce parcours. Enfin, dans la mesure du possible, il conviendrait de limiter les activités de loisirs pratiquées à l'excès le long de certains tronçons de l'Allondon.



Versoix

La situation est nettement plus préoccupante sur la Versoix. Pour les **truites**, on constate une chute dramatique des effectifs entre les sub-adultes et les adultes, ce qui entraîne un très net déficit de géniteurs sédentaires. La pêche n'est pas la cause de cette mauvaise situation puisque la taille de capture protège pratiquement tous les individus jusqu'à leur maturité sexuelle. L'explication la plus probable est celle d'une supplantation progressive de la souche sédentaire par la souche lacustre migratrice. Pour les **ombres**, l'espèce se maintient difficilement sur la partie amont du parcours genevois ; les obstacles à la migration ainsi que la prédation par les oiseaux piscivores apparaissent comme les deux raisons principales de cette mauvaise situation. GREN propose une série d'investigations et de mesures, notamment le suivi des géniteurs lacustres, le recensement des harles et l'évaluation de leur impact sur les peuplements piscicoles, la suppression des repeuplements pendant trois ans afin de mieux cerner la part de la reproduction naturelle. Enfin, les tailles de captures augmentées à 30 cm pour la truite et 35 cm pour l'ombre permettront d'encore mieux préserver les géniteurs sauvages susceptibles d'enrayer le recul de ces deux espèces.



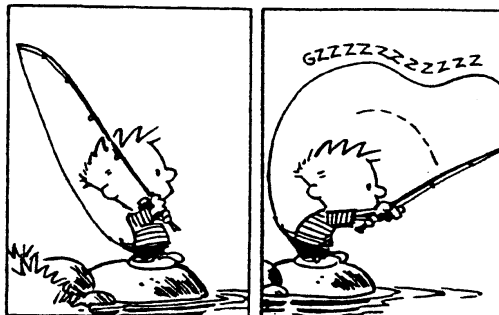
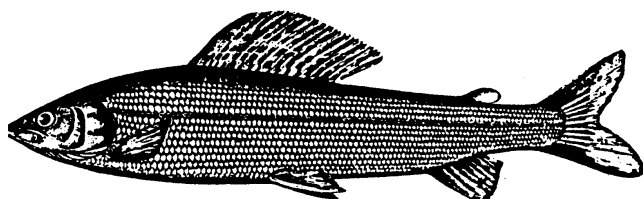
winterthur

Winterthur-Assurances
Agence générale du Seujet

winterthur

Quai du Seujet 10
1201 Genève 1
Téléphone 022 716 06 06
Téléfax 022 716 06 00

Claude-Alain Neury
Agent général



**Quoi ! vous n'êtes pas encore des nôtres ?
Qu'attendez-vous pour adhérer à l'AGSP ?**

Qu'il n'y ait plus de pêcheurs à Genève ??

Sociétés membres : La Carougeoise La Fine Equipe (S.I.S.)
Fishing Club Genève La Versoisienne Les Bouvières

Vous pouvez aussi adhérer en tant que membre individuel ou sympathisant !!

DEMANDE D'ADHESION A L'AGSP (Décembre 2003)

Nom/ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Lieu/No Postal : _____

No de tél. : _____

Je soussigné désire devenir membre de l'AGSP :

- En tant que membre individuel - sympathisant* oui - non *
(Ma candidature sera alors proposée lors de la prochaine Assemblée Générale. Cotisation : **20. - FS** par an)
- J'aimerais adhérer à une des sociétés membres: oui- non *
Si oui, laquelle : _____ (sauf la FINE EQUIPE car société du S.I.S)
- Je suis porteur du permis de pêche genevois (lac ou rivière) : oui- non * (* entourer ce qui convient)

Lieu et date : _____ Signature : _____

AGSP	PREVEDELLO Maxime	9, Bernex-en-Combes	1233 BERNEX
LES BOUVIERES	HAYOZ Christophe	4b, chemin de l'Aulne	1212 GRAND-LANCY
LA CAROUGEOISE	BRINER Charles	116, ch. de la Montagne	1224 CHENE-BOUGERIES
LA FINE EQUIPE (S.I.S.)	LANG Jacques	56, Jacques-Dalphin	1227 CAROUGE
FISHING CLUB GENEVE	ROUILLER Jean-Claude	3, Ch. des Palettes	1212 GRAND-LANCY
LA VERSOISIENNE	BEUCHAT Pierre-Alain	70, ch. de l'Etang	1219 CHATELAINE